

Zeitschrift:	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber:	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band:	52 (1918-1919)
Heft:	194
 Artikel:	Esquisse synécologique comparative de deux marais des environs de Baulmes
Autor:	Beauverd, Gustave
Kapitel:	II: Marais de la Baumine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-270181

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ralis) attestant d'une ancienne période de continuité avec la flore culminale jurassienne actuelle ;

6^o Existence d'un assez fort élément trivial des garides voisines, caractérisé surtout par le *Dianthus silvester*, *l'Helianthemum chamaecistus* et le *Thymus Serpyllum* ;

7^o Caractéristique turficole accusée par la grande abondance des *Salix repens* et *Epilobium palustre* ; en revanche le *Comarum palustre* y est très rare.

Enfin, il convient de noter que les espèces rudérales qui figurent principalement dans les secteurs jadis livrés à la pâture, ou dans ceux situés à proximité des cultures avoisinantes, ne paraissent avoir subi aucune modification appréciable dans ce nouveau milieu.

II. MARAIS DE LA BAUMINE

Les résultats de deux herborisations effectuées à un mois de distance, et renforcés de la documentation très clairsemée due aux recherches du docteur Moehrlen et de ses successeurs, ne nous autorisent pas à aborder une étude approfondie de cette florule ; le but que nous nous proposons en exposant dès maintenant le résultat des recherches relatives à cette station n'a qu'une portée comparative toute générale ; aussi bien devons-nous restreindre notre programme à un simple exposé topographique tenant lieu de canevas aux données sommaires de synécologie et de floristique synthétique.

Situation, topographie, historique. — Les Marais de la Baumine sont situés à un kilomètre à l'E. du village de Baulmes entre la ligne du chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix (dont ils atteignent la partie du tracé comprise entre le pont du chemin de Champvent et le passage à niveau de la route de Vuittebeuf) et le vieux chemin longeant le pied du Jura entre Baulmes et Vuittebeuf. Orientés à peu près du Sud au Nord sur une longueur de 800 m. environ, leur extrémité la plus méridionale atteint le 46°48'30" parallèle, tandis que leur extrémité septen-

trionale est cotée à 600 m. d'altitude au $46^{\circ}49'3''$ de latitude Nord. Leur longueur, variant entre 125 et 250 m., oscille entre le $4^{\circ}12'1''$ et le $4^{\circ}12'20''$ longitude E. de Paris. Leur périphérie est assez exactement déterminée par la cote 610 de l'Atlas Siegfried ; toutefois la déclivité du terrain qui s'accuse assez fortement vers le Nord en confine les limites septentrionales aux contours de l'ancien lit de la Baumine et d'un petit affluent anonyme de sa rive droite ; leur superficie totale peut être évaluée à dix hectares environ.

Cette configuration conduit à l'établissement de deux secteurs naturels désignés sur la carte Siegfried par les noms de « Prés Doux » et de « Rein » : 1^o le secteur méridional ou des « Prés Doux » suit fidèlement la courbe de niveau 610 m. jusqu'à la source de l'affluent oriental ; 2^o le secteur septentrional ou de Rein est strictement limité entre l'ancien lit de la Baumine et son affluent de droite.

Tandis que le secteur des Prés Doux est entouré de prairies ou de vergers à l'exception de deux rideaux de hêtres vers son extrémité S. et sur la rive opposée de la Baumine, le secteur de Rein est plus strictement délimité par une ceinture de bois, comprenant *a*) la partie du rideau de hêtres de la rive gauche de la Baumine dès sa brusque orientation S.S.E.-N.N.W. ; *b*) le bas de la hêtraie de la Côte, sous le Mont de Baulmes, qui longe le vieux chemin de Vuittebeuf, et *c*) le bois mixte de Sepey, aux aulnes, hêtres, chênes, frênes et sapins soumis à des coupes fréquentes ; il s'élève jusqu'à l'altitude de 623 m. en dominant toute la rive droite de l'affluent oriental. Ajoutons que tout le secteur de Rein est à ciel découvert, tandis que celui des Prés Doux abrite quelques bosquets de saules et d'aulnes.

Les données historiques concernant ce petit territoire d'alluvions calcaires nous font constater que leur nature marécageuse est due au refoulement des eaux de la Bau-

mine par le barrage naturel de Sepey. Jusqu'alors abandonnées à leur caprice, ces eaux, qui prennent source à 1350 mètres dans la haute combe jurassienne comprise entre le Suchet et les Aiguilles de Baulmes, ont été récemment canalisées (1915) entre le village de Baulmes et le pont de Rein, ce qui, en abaissant le niveau du marais, a déterminé une modification plus ou moins sensible de la constitution du tapis végétal ; il importe donc au botaniste de faire l'inventaire actuel de cette florule avant que les apanages de l'agriculture en aient justifié l'anéantissement !

Sous le point de vue géologique, le sous-sol comprend des couches de calcaires urgoniens et néocomiens obturées par les alluvions de la Baumine qui proviennent également du cirque calcaire des Aiguilles de Baulmes. Mais conformément à ce que l'on observe pour les Marais de Rances, l'influence chimique du sous-sol est annulée par l'action de l'humus accumulé avec le temps sur la couche alluviale : plusieurs points de la périphérie accusent même une végétation turficole et franchement calcifuge, tandis que la grande majorité des végétaux recensés se montrent indifférents quant à leurs appétences chimiques ; un très petit nombre seulement sont très faiblement calcicoles (*Chaerophyllum aureum*, *Ch. Cicutaria*, *Astrantia major*).

Les données climatologiques ne comportent que les seules observations pluviométriques faites à Baulmes pour une série de huit années (1908-1915) ; leur relevé figure dans le graphique que nous avons donné à l'occasion du résumé climatologique des Marais de Rances (p. 29). Pour autant que l'on peut tenir compte, dans ce domaine, des arguments *a priori*, l'on est en droit d'avancer que le climat local des Marais de la Baumine doit être légèrement plus doux que celui des Marais de Rances, soit en raison de son exposition plus abritée au pied de la colline de Sepey, soit surtout en raison de la proximité immé-

diate des flancs abrupts du Jura, qui sous le nom de « Rapilles de Baulmes » constituent un puissant écran calorifique englobant sous son rayon d'influence tout le territoire du marais.

L'insuffisance de nos observations ne nous permet pas d'aborder utilement les données phénologiques de cette station ; nous résumerons brièvement nos observations synécologiques en distinguant les formations suivantes :

a) *Prairie tourbeuse de la périphérie des Prés Doux :*

Caractéristiques (CC).

<i>Equisetum limosum.</i>	<i>Primula farinosa.</i>
<i>Schoenus ferrugineus.</i>	<i>Menyanthes trifoliata.</i>

Prédominantes (CCC à C).

<i>Equisetum palustre.</i>	<i>Linum catharticum.</i>
<i>Carex panicea.</i>	<i>Polygala austriaca.</i>
<i>C. vulgaris.</i>	<i>Galium uliginosum.</i>
<i>Tofieldia calyculata.</i>	<i>Valeriana dioeca.</i>
<i>Caltha palustris.</i>	<i>Taraxacum palustre.</i>

Subordonnées (AC à AR).

<i>Orchis Morio.</i>	<i>Polygala amarella.</i>
<i>Ranunculus auricomus.</i>	<i>Primula officinalis.</i>
<i>Lychnis flos-cuculi.</i>	<i>Pinguicula vulgaris.</i>
<i>Arabis corymbiflora</i> Vest.	<i>Tussilago Farfara.</i>

Dispersées (R à RR).

<i>Primula grandiflora.</i>	<i>Ajuga reptans</i> f.
<i>Gentiana verna.</i>	<i>Bellidiastrum Michelii.</i>

Le *Bellis perennis* se présente sous une forme particulière en quelques pieds isolés au bord d'un petit canal, avec *Tussilago Farfara*.

b) *Prairies et bas-fonds immergés des Prés Doux :*

Caractéristiques (CC à R).

<i>Festuca gigantea.</i>	<i>Primula elatior</i> et ses hybrides.
<i>Melandrium diurnum.</i>	
<i>Trollius europaeus</i> v. <i>napel-lifolius.</i>	<i>Glechoma hederacea</i> f. <i>uliginosa.</i>

Ranunculus aconitifolius.
Geum rivale.
Geranium silvaticum.
Astrantia major.

Galium pumilum var. *glabratum.*
Scabiosa Columbaria var. *palustris.*

Prédominantes (CCC à C).

Equisetum limosum.
Phleum pratense.
Molinia coerulea.
Eriophorum angustifolium.
Carex vesicaria.
C. acuta.
Juncus conglomeratus.
Orchis latifolia.
Epipactis palustris.
Lychnis flos-cuculi.
Cardamine pratensis.

Filipendula Ulmaria.
Sanguisorba officinalis.
Lathyrus silvestris.
Lotus uliginosus.
Chaerophyllum cicutaria.
Myosotis scorpioides.
Mentha aquatica.
Galium palustre.
Succisa pratensis.
Crepis taraxacifolia.
C. paludosa.

Subordonnées (AC à AR).

Colchicum autumnale.
Orchis conopsea.
Listera ovata.
Stellaria graminea.
Malachium aquaticum.
Ranunculus acer.
Parnassia palustris.
Potentilla tormentilla.

Vicia sepium.
Tetragonolobus siliquosus.
Lysimachia vulgaris.
Angelica silvestris.
Myosotis silvatica.
Stachys palustris.
Senecio Jacobea.

Dispersées (R à RR).

Orchis maculata.
Arabis hirsuta.

Chlora perfoliata.
Erythraea pulchella.

Ces deux dernières espèces au bas du talus argileux du lit canalisé de la Baumine.

c) Associations de la *lisière submergée* des bois de Sepey, secteur de Rein :

Allium ursinum.
Orchis maculata.

Cardamine pratensis var. *nov.*
silvicola.
Viola silvestris.

d) Associations des *prairies marécageuses* de Rein :

Caractéristiques (C à R).

Festuca gigantea.
Phalaris arundinacea.

Geum rivale.
Geranium silvaticum.

Allium Schoenoprasum.	Chaerophyllum aureum.
Iris Pseudacorus.	Pimpinella magna.
Melandrium diurnum.	Astrantia major.
Ranunculus aconitifolius.	Crepis paludosa.
Hesperis matronalis.	

Dominantes (CC à C).

Phragmites Arundo	Lythrum Salicaria.
Carex acuta.	Epilobium hirsutum.
Lychnis flos-cuculi.	Lysimachia vulgaris.
Caltha palustris.	Stachys palustris.
Filipendula Ulmaria.	Valeriana officinalis.
Lathyrus silvestris.	Senecio Jacobaea.

Subordonnées (AR à R).

Equisetum palustre.	Epipactis palustris.
Typha major.	Lotus uliginosus.
Alisma Plantago.	Chaerophyllum Cicutaria.
Bromus hordaceum.	Aegopodium Podagraria.
Dactylis glomerata.	Knautia pratensis.
Eriophorum angustifolium.	Centaurea Jacea.

Rudérales (AC à R).

Urtica urens.	Potentilla Anserina.
Polygonum hydropiper.	Geranium Robertianum.
Ranunculus reptans.	G. pyrenaicum (lusus !).
Potentilla repens.	Convolvulus sepium.

Malgré le caractère tout à fait sommaire de ces énumérations, l'on peut se rendre compte de prime abord combien la constitution du tapis végétal des Marais de la Baumine est autre que celle des Marais de Rances ; ces différences portent sur les caractères suivants :

- 1^o Elément turficole presque nul ;
- 2^o Elément trivial très accusé, et plus pauvre en espèces caractéristiques ;
- 3^o Elément steppique (garides) nul ;
- 4^o Elément montagnard ou silvatico-subalpin très fortement accusé ;
- 5^o Absence d'élément reliqual ;
- 6^o Endémismes en petit moins nombreux, moins accu-

sés et portant sur d'autres types polymorphes que ceux des Marais de Rances.

III. REMARQUES COMPARATIVES

Les conclusions du précédent chapitre démontrent que deux marais d'une même contrée donnée, et dépendant par conséquent du même domaine floral, peuvent néanmoins différer entre eux quant à leur écologie particulière, malgré l'identité de leur altitude et de leur sous-sol. Pour nous rendre compte des causes régissant ces différences, il conviendra d'établir les points de comparaison avec les stations aquatiques les plus voisines et réalisant les principales conditions rencontrées dans les précédents champs d'étude.

Le petit marais des sources du Mugeon, avec les prairies marécageuses des « Planches de Valeyres », dans une proximité de deux à trois kilomètres des marais de Baulmes, satisferont à l'une de nos conditions en tant que représentant des stations à sources d'eau dépourvues de tout rapport de continuité avec une florule montagnarde; les grands marais de l'Orbe, en tant que tributaires des eaux montagnardes de l'Orbe à partir de l'aval de cette dernière ville, satisferont à la seconde de ces conditions, qui sont celles des marais montagnards de la Baumine. D'autre part, la partie supérieure ou méridionale des marais de l'Orbe, avec ses apports d'eaux du plateau mollassique, pourra également réaliser les conditions du marais de Rances, ou les combiner à celles des marais de la Baumine, selon les stations envisagées.

Nous n'avons fait qu'une rapide visite à chacune de ces trois stations ; mais grâce aux données du catalogue Durand et Pittier, et plus encore aux notes manuscrites consignées par le Dr Moehrlen et ses collaborateurs, nous avons pu nous convaincre de la rigoureuse précision des faits suivants :